

TARIFS

< Activités enfance 2023/2024



La fréquentation de votre enfant aux activités municipales est soumise à une obligation de réservation. Le paiement est dû à la fin du mois, en fonction des services réservés et/ou fréquentés.

Moyens de paiements : Prélèvement automatique, en ligne par carte bancaire sur le site : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieEsbly77450/accueil>, chèque à l'ordre de la Régie de recettes scolaires et parascolaires de la ville d'Esbly, espèces ou CESU (ce dernier n'étant pas accepté pour la restauration scolaire).

Les réservations se font sur le portail destiné aux familles par internet selon le calendrier des réservations. Vous pouvez également contacter la Mairie d'Esbly au 01.64.63.44.00.

Comme stipulé dans la délibération du Conseil municipal du 30 juin 2021 et dans le but de responsabiliser les familles sur le respect des horaires et des inscriptions des services municipaux d'accueils, des pénalités financières seront appliquées dans les 2 cas suivants :

- ✓ Majoration « enfant non inscrit » : 5€ / famille / jour
- ✓ Pénalité financière « enfant non repris au-delà de 19h00 » : 5€ / enfant / quart d'heure débuté

RESTAURATION SCOLAIRE < Prix par enfant et par repas

Barème*	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
De 0 à 15 000 €	3.30 €	3.16 €	3.07 €
15 001 à 22 000 €	3.65 €	3.53 €	3.43 €
22 001 à 33 000 €	4.03 €	3.94 €	3.85 €
33 001 à 41 000 €	4.35 €	4.20 €	4.08 €
41 001 à 50 000 €	4.57 €	4.40 €	4.27 €
50 001 à 60 000 €	4.80 €	4.63 €	4.49 €
60 001 à 70 000 €	5.05 €	4.88 €	4.74 €
Plus de 70 000 €	5.35 €	5.18 €	5.04 €
P.A.I ** (Protocole d'Accueil Individualisé)	2.23 €		
Non Esblygeois	11.52 €		

** Dans le cadre d'un P.A.I, le tarif ne comprend que l'accueil et la surveillance de l'enfant, sans fourniture de repas.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (Matin/Soir)

< Prix par enfant et par jour - comprend le goûter

Barème*	Accueil matin	Accueil soir
De 0 à 22 000 €	1.67 €	2.78 €
De 22 001 à 50 000 €	1.75€	2.92€
De 50 001 à 70 000 €	1.83 €	3.05 €
Plus de 70 000 €	1.91 €	3.18 €
Non Esblygeois	3.82 €	6.37 €



ACCUEIL A LA JOURNÉE (Mercredis et vacances scolaires)

< Prise par enfant et par journée - comprend le repas, le goûter et les sorties

Barème*	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
De 0 à 15 000 €	7.44 €	7.21 €	6.84 €
15 001 à 22 000 €	9.83 €	9.54 €	9.05 €
22 001 à 33 000 €	12.59 €	12.21 €	11.60 €
33 001 à 41 000 €	14.16 €	13.74 €	13.06 €
41 001 à 50 000 €	15.29 €	14.83 €	14.08 €
50 001 à 60 000 €	17.56 €	17.04 €	16.18 €
60 001 à 70 000 €	19.12 €	18.57 €	17.92 €
Plus de 70 000 €	21.25 €	20.36 €	19.12 €
Non Esblygeois	25.00 €	23.00 €	21.00 €

SERVICES COMPLÉMENTAIRES < Prise par enfant et par jour

Barème*	Service Passerelle (1) (avec assoc. partenaire)	Etude dirigée Champs Forts (2)	Complément après étude (sans passerelle)
De 0 à 22 000 €	1.00 €	3.00 €	1.39 €
De 22 001 à 50 000 €			1.46 €
De 50 001 à 70 000 €			1.52 €
Plus de 70 000 €			1.59 €
Non Esblygeois	2.00 €		3.18 €



*Revenu annuel sur la base du référentiel de la C.A.F. Fournir impérativement la dernière attestation de paiement C.A.F et à défaut d'affiliation le dernier avis d'imposition.

LE SERVICE « PASSERELLE » AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA VILLE D'ESBLY

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2021, la municipalité a souhaité mettre en œuvre un nouveau service municipal pour les familles esblygeoises, le service « passerelle ».

Ce service propose aux familles Esblygeoises l'accompagnement de leurs enfants en pédibus par les animateurs de l'accueil de loisirs aux activités proposées par les associations sportives et culturelles Esblygeoises

Les horaires seront variables en fonction des différentes associations avec lesquelles un accord pourra être mis en place, sous réserve de l'inscription de l'enfant auprès de l'association ainsi qu'aux services municipaux d'accueils et d'un nombre d'enfants suffisants pour constituer le groupe (Engagement des familles à l'année cf. grille tarifaire).

Dans le cadre de l'activité associative, l'enfant sera placé sous la responsabilité exclusive de l'association.



Calendrier des réservations***

< Activités enfance 2023/2024

Période	Réservations ouvertes		Post Paiement			
	Du	Jusqu'au	Dates de paiement		Date de prélèvement	Transmission des impayés au Trésor Public
			du	jusqu'au		
VACANCES AOUT 2023	Jeudi 3 mai	Mardi 17 mai	Lundi 4 septembre	Jeudi 14 septembre	Jeudi 14 septembre	Lundi 18 septembre
SEPTEMBRE 2023	Mercredi 2 août	Lundi 14 août	Mardi 3 octobre	Samedi 14 octobre	Samedi 14 octobre	Lundi 16 octobre
OCTOBRE VACANCES TOUSSAINT 2023	Lundi 4 septembre	Jeudi 14 septembre	Vendredi 3 novembre	Mardi 14 novembre	Mardi 14 novembre	Jeudi 16 novembre
NOVEMBRE 2023	Mardi 3 octobre	Samedi 14 octobre	Lundi 4 décembre	Jeudi 14 décembre	Jeudi 14 décembre	Lundi 18 décembre
DECEMBRE VACANCES NOËL 2023	Vendredi 3 novembre	Mardi 14 novembre	Mercredi 3 janvier	Samedi 13 janvier	Samedi 13 janvier	Lundi 15 janvier
JANVIER 2024	Lundi 4 décembre	Jeudi 14 décembre	Vendredi 2 février	Mardi 13 février	Mardi 13 février	Jeudi 15 février
FEVRIER VACANCES D'HIVER 2024	Mercredi 3 janvier	Samedi 13 janvier	Vendredi 3 mars	Lundi 4 mars	Jeudi 14 mars	Lundi 18 mars
MARS 2024	Vendredi 2 février	Mardi 13 février	Mercredi 3 avril	Samedi 13 avril	Samedi 13 avril	Lundi 15 avril
AVRIL VACANCES PRINTEMPS 2024	Lundi 4 mars	Jeudi 14 mars	Vendredi 3 mai	Jeudi 16 mai	Jeudi 16 mai	Vendredi 17 mai
MAI 2024	Mercredi 3 avril	Samedi 13 avril	Mardi 4 juin	Samedi 15 juin	Samedi 15 juin	Lundi 17 juin
JUIN-JUILLET 2024	Vendredi 3 mai	Jeudi 16 mai	Mardi 2 juillet	Jeudi 11 juillet	Jeudi 11 juillet	Vendredi 12 juillet
VACANCES JUILLET 2024	Mardi 4 juin	Samedi 15 juin	Vendredi 2 août	Mardi 13 août	Mardi 13 août	Vendredi 16 août
VACANCES AOUT 2024	Mardi 4 juin	Samedi 15 juin	Mardi 3 septembre	Samedi 14 septembre	Samedi 14 septembre	Lundi 16 septembre
SEPTEMBRE 2024	Vendredi 2 août	Mardi 13 août	Mercredi 2 octobre	Samedi 12 octobre	Samedi 12 octobre	Lundi 14 octobre

***Sous réserve de modifications, en cas de difficultés techniques notamment liées au portail réservé aux parents.

MAIRIE D'ESBLY – 7 rue Victor Hugo – CS 90184 – 77450 ESBLY

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h00

Pour toutes demandes de rajouts ou d'absences, merci de transmettre votre demande par courriel à :

ville.esbly@mairie-esbly.fr



PÔLE PETITE ENFANCE,
 ENFANCE, JEUNESSE ET EDUCATION
 VILLE D'ESBLY

Avec le
 subventionnement de :

